



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Date limite de dépôt des demandes : 12 juin 2026

Période de financement : 2026-2027

SECTION 1 : INFORMATIONS SUR L'ORGANISME

Conseil : assurez-vous que votre nom correspond exactement à celui figurant dans vos documents constitutifs. Si vous exercez vos activités sous un autre nom (par exemple, une version abrégée ou un acronyme), indiquez les deux. Vérifiez bien que votre numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance est à jour et qu'il correspond aux dossiers de l'ARC.

Nom officiel					
Nom opérationnel (si applicable)					
Adresse postale					
Ville		Province		Code postal	
Personne de contact principale					
Poste/Titre					
Téléphone		Courriel			

Site web de l'organisme (si applicable)	
---	--

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- Nous sommes un organisme constitué au fédéral
- Nous sommes un organisme constitué au provincial (Québec)
- Nous sommes un organisme à but non lucratif agréé**
- Nous sommes un projet communautaire
- Autre : _____

**Numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance	**Enregistré au NEQ	**Enregistré au NE

SECTION 2 : STATUT D'ORGANISME AUTOCHTONE

Conseil : *Soyez honnête quant à la structure de votre organisme. Si vous ne remplissez pas la majorité des critères définissant un organisme « dirigé par des Autochtones », choisir l'option « au service des Autochtones » n'est pas un signe de faiblesse. Cela signifie simplement que vous devez démontrer l'existence de partenariats solides. L'exigence relative à la lettre de soutien vise à garantir la responsabilité envers les communautés autochtones.*

Veillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre organisme :

Organisme dirigé par des Autochtones

*** Le terme « organisme autochtone » désigne un organisme (y compris les prestataires de services, les associations locales, les entreprises, les agences gouvernementales et les organisations à but non lucratif) qui répond à la majorité des critères suivants :*

- Fondée par une personne ou un groupe autochtone ;
 - Composé de personnel autochtone (plus de 50 % des employé-es sont autochtones)
- Ce critère ne s'applique pas aux organismes qui comptent moins de cinq employé-es ;*

- Plus de 50 % des membres et des client-es de l'organisme sont autochtones (si applicable) ;
- Dirigé par des Autochtones ; plus de 50 % des décisionnaires doivent être des Autochtones (c'est-à-dire au sein du conseil d'administration, comité directeur, direction, ou autres postes décisionnels) ;
- L'organisme autochtone est reconnu par d'autres organismes ou communautés autochtones.

Organisme au service des personnes autochtones travaillant en partenariat avec un ou plusieurs organismes autochtones

- Si vous êtes un organisme au service des personnes autochtones, veuillez remplir la section suivante.

SECTION 3 : SEULEMENT POUR LES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES AUTOCHTONES

Conseil : Lorsque vous décrivez vos partenariats, soyez précis quant à la nature de votre relation. Depuis combien de temps travaillez-vous ensemble ? Que faites-vous ensemble ? Concevez-vous des programmes en commun, partagez-vous des ressources, vous réunissez-vous régulièrement ? La lettre de soutien montre que votre organisme partenaire autochtone approuve ce travail et reconnaît la valeur de cette collaboration.

•	Vous devez joindre une lettre de recommandation de votre organisme partenaire autochtone.	
•	Si vous êtes un organisme au service des personnes autochtones, veuillez indiquer le ou les organismes partenaires autochtones avec lesquels vous collaborez régulièrement :	
•	Depuis combien de temps travaillez-vous avec ces organismes et à quel niveau ?	
•	Quel pourcentage de la population que vous servez est autochtone ?	

SECTION 4 : CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET PARTICIPATION

Conseil : Il n'y a rien de mal à avoir besoin d'aide, nous sommes là pour ça. Mieux vaut être réaliste quant à ses capacités que de faire des promesses que l'on ne pourra pas tenir. Si vous n'avez jamais mené ce type de projet auparavant, expliquez quels travaux similaires vous avez déjà réalisés et en quoi ces compétences sont transposables. Ce n'est pas parce que c'est nouveau que vous en êtes incapable.

Avez-vous actuellement les moyens de mener à bien ce projet ?

- Oui, nous avons la capacité
- Nous aurons besoin du soutien du RÉSEAU ou d'organismes partenaires
- Nous renforçons nos capacités grâce à des partenariats

Si vous avez besoin d'aide, de quel type ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- Renforcement des capacités
- Planification budgétaire
- Aide à la production de rapports
- Gestion financière
- Établissement de partenariats
- Autre : _____

Avez-vous déjà mené à bien un projet de ce type ?

- Oui
- Non

Si oui, expliquez-nous le projet. Ne mentionnez que les nouveaux projets qui n'ont jamais bénéficié d'un financement de la part du RÉSEAU.

SECTION 5 : INFORMATIONS SUR LE PROJET

Conseil : Votre brève description doit répondre aux questions suivantes : que ferez-vous (activités), qui en bénéficiera (population ciblée) et quand cela aura-t-il lieu ? Évitez les formulations vagues telles que « soutenir les membres de la communauté ». Soyez précis, par exemple : « organiser des ateliers de perlage pour les jeunes âgé-es de 13 à 18 ans sur une période de 8 semaines à compter de mai 2026 ».

Titre du projet :	
Brève description du projet (3 à 4 phrases maximum ; en quoi consiste votre projet et à qui profitera-t-il ?) :	
Objectif du projet :	

Date de début du projet : _____ **Date de fin du projet :** _____

Nombre cible de personnes autochtones que votre projet vise à aider : _____

Conseil : Lorsque vous estimez le nombre de personnes concernées, soyez réaliste. Mieux vaut dire « 20 jeunes » et en aider 25 que de promettre « 100 jeunes » et n'en atteindre que 30. Ce qui compte pour nous, c'est la qualité de l'impact, pas seulement les chiffres.

Population(s) cible(s) (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :

- Mineur-es autochtones (âgés de 0 à 17 ans)
- Jeunes autochtones (âgés de 18 à 35 ans)
- Familles autochtones
- Personnes autochtone qui sont en situation ou sont à risque d'itinérance
- Aîné-es autochtones (50+)
- Personnes autochtones 2ELGBTQIA+
- Autre : _____

SECTION 6 : PRIORITÉS DE FINANCEMENT

Conseil : Cochez TOUTES les priorités qui s'appliquent réellement à votre projet. La plupart des projets touchent à plusieurs domaines. Cependant, identifiez 1 ou 2 priorités PRINCIPALES. Un projet de logement pour les jeunes pourrait par exemple cocher « Empowerment des jeunes », « Logement, sécurité et bien-être » ET « Sécurité culturelle ». Toutes ces priorités sont valables si votre projet les aborde réellement.

À quelles priorités de financement votre projet répond-il ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- Sécurité culturelle et leadership autochtone**
(Projets menés par les Autochtones, identité culturelle, langue, cérémonies, apprentissage axé sur le territoire, inclusion des personnes 2ELGBTQIA+)
- Empowerment des jeunes et transitions de vie**
(Jeunes sortant de la protection de l'enfance, renouant avec leur culture et leur famille, acquérant des compétences de vie et développant leur leadership, initiatives menées par les jeunes)
- Personnes âgées, Aîné-es et liens intergénérationnels**
(Soutien aux personnes âgées autochtones, transmission intergénérationnelle des savoirs, mentorat culturel)
- Logement, sécurité et bien-être**
(Accès à un logement sûr, stable et adapté à la culture, mesures de réduction des risques, services globaux visant le bien-être physique, mental, émotionnel et spirituel)
- Emploi, éducation et stabilité économique**
(Parcours vers l'emploi, l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat, la culture financière, les fonds d'urgence, l'accès aux transports)
- Collaboration et impact collectif**
(Partenariats entre plusieurs organismes, initiatives de coordination des services, programmes communs, pôles de ressources collectives, projets d'accompagnement communautaire, partage des connaissances entre organismes)
- Renforcement des organismes autochtones**
(Programmes de développement du leadership, formation du personnel et mentorat, soutien à la gouvernance organisationnelle, initiatives d'engagement communautaire et de responsabilisation, renforcement des capacités des organismes autochtones émergents)

SECTION 7 : BUDGET DU PROJET

***Conseil :** Votre budget doit correspondre à la description de votre projet. Si vous organisez huit cercles hebdomadaires, prévoyez des honoraires pour les Aîné-es sur huit semaines. Ne gonflez pas les coûts, mais ne sous-estimez pas non plus la valeur des savoirs autochtones. Des honoraires appropriés ne sont pas « trop chers », ils sont une marque de respect. N'oubliez pas d'inclure les petites dépenses telles que le tabac, les cartes-cadeaux ou la garde d'enfants. Ces coûts sont bien réels.*

Montant total demandé au RÉSEAU : _____ \$

TOTAL : _____		

Existe-t-il d'autres sources de financement pour ce projet ?

- Oui
- Non
- En attente

Si oui ou en attente, veuillez indiquer les sources et les montants :

Bailleur de fond	Montant (\$)

SECTION 8 : PARTENARIATS ET COLLABORATION

Conseil : *Un véritable partenariat implique une prise de décision commune, et ne se résume pas à « ils nous laissent utiliser leurs locaux ». Décrivez ce que chaque partenaire FAIT concrètement dans le cadre du projet. Si vous travaillez seul, ce n'est pas grave, précisez-le simplement. N'inventez pas de partenariats pour embellir votre candidature.*

Collaborez-vous avec d'autres organismes dans le cadre de ce projet ?

- Oui
- Non
- En attente

Si oui ou en attente, veuillez indiquer le(s) organisme(s) partenaire(s) et leur rôle :

Nom de l'organisme partenaire	Rôle dans le projet

--	--

SECTION 9 : LACUNES ET DOUBLONS DANS LES SERVICES

Conseil : Il y a presque toujours quelqu'un qui fait quelque chose de similaire, et ce n'est pas grave ! Ce qui compte, c'est : en quoi votre approche est-elle différente ? Qui touchez-vous que les autres ne touchent pas ? Peut-être vous consacrez-vous à une communauté spécifique, ou adoptez-vous une approche axée sur le territoire, ou encore comblez-vous une lacune géographique. « Complémentaire » signifie que vous travaillez aux côtés des autres, et non à leur place.

Si vous ne savez pas si ces services existent, dites-le et expliquez comment vous comptez vous coordonner avec les autres une fois que vous l'aurez découvert. Nous pouvons vous aider à entrer en contact avec eux.

Y a-t-il d'autres organismes à Montréal qui offrent actuellement des services similaires ou complémentaires (à votre connaissance) ?

- Oui
- Non
- Incertain-e

Si oui : Qui ? Avez-vous pris contact avec eux et un partenariat est-il envisageable ?	
En quoi votre projet vient-il compléter les services existants et en quoi vos services se distingueront-ils des autres services existants ?	
En quoi cela comble-t-il une lacune ?	
Pourquoi êtes-vous le-a mieux placé-e pour mener à bien ce projet ?	

(par exemple : depuis combien de temps
exercez-vous ce travail ?)

SECTION 10 : RÉSULTATS DU PROJET

Conseil : Les résultats positifs sont CONCRETS et MESURABLES. Au lieu de dire « les jeunes se sentiront mieux », essayez plutôt « 15 jeunes suivront le programme de 6 semaines jusqu'au bout et indiqueront, dans les questionnaires de fin de programme, qu'ils-elles se sentent davantage connecté-es à leur culture ». Réfléchissez à ce qui aura réellement changé grâce à la mise en œuvre de votre projet.

Les indicateurs que vous choisissez doivent être adaptés à vos capacités. Si vous êtes un petit groupe local, le « nombre de participant-es » et les « formulaires de rétroaction des participant-es » pourraient suffire.

Quels sont les principaux objectifs ou
résultats que vous espérez atteindre ?
Énumérez 2 à 4 résultats concrets.

Comment saurez-vous si votre projet est
un succès ? (Quels indicateurs allez-vous
mesurer/suivre ?)

Voir l'annexe 2.

Conseil : Énumérez les principales activités et indiquez quand elles auront lieu. Prévoyez au moins une activité importante ou une étape clé par trimestre (tous les trois mois) pour votre projet. Cela vous aidera à rester sur la bonne voie.

Activités et étapes importantes

Date d'achèvement prévue

SECTION 11 : PLANIFICATION À LONG TERME

Conseil : « Peut-être » est une réponse tout à fait valable. De nombreux projets sont des projets pilotes ou des initiatives ponctuelles. Si vous **SOUHAITEZ** poursuivre, expliquez comment, même si ce n'est que pour dire « nous demanderons à nouveau un financement » ou « les participant-es continueront à se réunir de manière informelle ». Nous évaluons votre réflexion, nous ne vous demandons pas un plan d'affaires sur cinq ans.

Si ce projet est un succès, avez-vous l'intention de le poursuivre au-delà de cette période de financement ?

- Oui
- Non
- Peut-être

Si oui, décrivez brièvement votre plan :

SECTION 12 : AUTRE

Conseil : Utilisez cet espace **UNIQUEMENT** pour les informations qui ne se trouvent pas ailleurs et qui sont réellement pertinentes pour la prise de décision. Ne reprenez pas la description de votre projet. Mentionnez plutôt des éléments tels que : ce projet a été sollicité par des membres de la communauté, vous testez une nouvelle approche, vous répondez à un besoin urgent, ou encore il existe des contraintes de calendrier dont nous devrions être informés.

Y a-t-il autre chose que le RÉSEAU devrait savoir au sujet de votre organisme ou de votre projet ?

(Ne répétez pas les informations des sections précédentes ; ne mentionnez ici que les nouvelles informations.)

DÉCLARATION

Remarque particulière concernant le statut des organismes autochtones :

Le RÉSEAU accorde une grande importance à l'identité autochtone et au statut organisationnel, car il s'agit là d'une question de confiance communautaire et de responsabilité. Les organismes qui ne sont pas certains de répondre aux critères définissant une structure « dirigée par des Autochtones » sont invités à nous contacter avant de postuler. Nous sommes là pour favoriser des échanges francs sur les partenariats et la gouvernance autochtone.

Nous confirmons que :

- Les informations fournies dans cette demande sont exactes et complètes
- Notre organisme sert la population autochtone à Tiohtià:ke/Montréal (région métropolitaine de Montréal)
- Nous comprenons que les obligations en matière de rapports feront l'objet de discussions si le projet est financé
- Nous nous engageons à participer aux bilans de mi-année et à la réunion de bilan de fin d'année
- Nous comprenons que, selon le nombre de candidatures, il se peut qu'on nous demande de participer à une réunion du RÉSEAU afin de présenter notre candidature oralement

Attestation :

J'atteste que toutes les informations fournies dans la présente demande sont, à ma connaissance, véridiques et exactes. Je comprends que la falsification d'informations peut entraîner le rejet de cette demande, la suppression du financement si celui-ci a déjà été approuvé, et/ou l'inéligibilité à tout financement futur du RÉSEAU. Les décisions concernant ces conséquences seront prises au cas par cas.

Signature : _____ **Date :** _____

Nom (en lettres majuscules) : _____ **Titre :** _____

BESOIN D'AIDE AVEC VOTRE DEMANDE ?

Contactez le RÉSEAU pour obtenir de l'aide concernant votre demande :

Courriel : funding@reseautlnetwork.com

Nous pouvons vous aider à :

- Comprendre les questions du formulaire de demande
- Élaborer le budget de votre projet
- Entrer en contact avec des organismes partenaires potentiels
- Renforcement des capacités organisationnelles (y compris le soutien financier et fiduciaire)

Conseils généraux pour une demande :

Conseil : *Écrivez comme vous parlez. Si vous n'utiliserez pas l'expression « favoriser le renforcement des capacités en matière d'engagement communautaire » dans une conversation, ne l'écrivez pas. Un style clair et direct l'emporte toujours sur un langage recherché.*

Conseil : *Si vous bloquez sur une question, appelez-nous AVANT la date limite. Nous préférons vous aider à soumettre une demande solide plutôt que d'en recevoir une qui soit incomplète.*

Conseil : *Cette candidature est un moyen d'engager la conversation, pas un examen. Nous cherchons à comprendre votre travail et comment nous pouvons vous aider ; nous ne cherchons pas de raisons de vous refuser.*

À L'USAGE DU RÉSEAU SEULEMENT

Demande reçue			
Date de la décision			
Décision de financement	Approuvé	Approuvé avec des modifications	Refusée
Montant approuvé	\$		

Notes



ANNEXE 1

Définition du terme « autochtone »

Une « **personne autochtone** » signifie une personne appartenant à un groupe, une nation ou une communauté autochtone. L'autochtonie implique un lien à la fois avec le territoire et avec le peuple ; cela signifie qu'une personne est en mesure d'identifier clairement le nom du territoire autochtone dont elle est originaire, le lien qui l'unit à cette communauté, ainsi que le groupe, la nation ou la communauté autochtone qui appartient à ce territoire. Le groupe, la nation ou la communauté reconnaît et accepte cette personne comme faisant partie de sa communauté.

Le RÉSEAU reconnaît que de nombreuses familles et communautés ont été séparées et/ou déplacées à la suite d'actes de violence coloniale, tant passés que présents. Par conséquent, des exceptions aux critères énoncés ci-dessus peuvent être accordées au cas par cas.

Un « **organisme autochtone** » désigne un organisme (y compris les prestataires de services, les groupes locaux, les compagnies, les entreprises, les agences gouvernementales et les organismes à but non lucratif) qui répond à l'ensemble des critères suivants :

- L'organisation a été fondée par une personne ou un groupe autochtone ;
- Le personnel de l'organisme est composé d'Autochtones (plus de 50 % des employé-es sont autochtones) *Ce critère ne s'applique pas aux organismes comptant moins de cinq employé-es ;*
- Plus de 50 % des membres et des client-es de l'organisme sont autochtones (si applicable) ;
- L'organisme est dirigé par des Autochtones ; plus de 50 % des décisionnaires doivent être des Autochtones (c'est-à-dire au sein du conseil d'administration, du comité directeur, de la direction ou d'autres postes décisionnels).

Note : *Le fait de se fonder exclusivement sur l'auto-identification de l'identité autochtone n'est plus viable en raison du nombre de déclarations frauduleuses qui ont été constatées ces dernières années.*

ANNEXE 2

Définition du succès

La notion de succès varie d'un projet à l'autre, et ce cadre tient compte de ces différentes formes de réussite. Les approches autochtones de l'évaluation reconnaissent que l'impact ne peut pas toujours se mesurer en chiffres, que les relations et les liens culturels constituent des résultats en soi, et que tirer les leçons de ce qui n'a pas fonctionné est tout aussi précieux que de célébrer ce qui a fonctionné.

Succès quantitatif	Nombre de personnes servies, activités menées à bien, résultats mesurables.
Succès relationnel	Des partenariats ont été noués, des liens se sont renforcés, une relation de confiance s'est établie, des liens intergénérationnels se sont tissés.
Succès culturel	Préservation d'une langue, cérémonie organisée, partage des savoirs traditionnels, renforcement de l'identité culturelle.
Succès d'apprentissage	De nouvelles capacités ont été mises en place, des initiatives innovantes ont été lancées, les besoins de la communauté ont été identifiés et des enseignements précieux ont été tirés des défis rencontrés.
Succès systémique	Les lacunes en matière de services ont été comblées, les modes de prestation ont été modifiés et des modèles ont été créés pour d'autres.

Succès inattendu

Résultats imprévus, répercussions, impacts identifiés par la communauté. Le succès ne se mesure pas uniquement au fait que tout se soit déroulé comme prévu.

- Un projet qui a touché moins de personnes que prévu mais qui a permis de nouer des relations profondes et enrichissantes est une réussite.
- Un projet qui a dû s'adapter en raison de l'évolution des besoins de la communauté est une réussite.
- Un projet qui a tenté quelque chose de nouveau et qui a compris que ce n'était pas la bonne approche est un projet réussi.

Un événement de célébration communautaire a pour but de célébrer toutes ces formes de réussite et de souligner que l'apprentissage sincère, y compris celui tiré des échecs, est précieux pour chacun-e.